

COMITE SCIENTIFIQUE DE LA FACULTE DE SANTE – UT 13-02-2025

Présents : le Comité habituel.

Excusés : O Lairez, A Tourrette, A Ferrand, P Terral, A Lemarié, D Cussac.

Invité Permanent : un représentant étudiant Samuel Lacoue-Labarthe.

Invités :

- Laurent Maveyraud, Abdelhadi Saoudi pour la présentation du fonctionnement de l'école doctorale Biologie Santé Biotechnologies ;
- Fabienne Rosier et Marie Moisand pour une information et une discussion à propos de PubPeer, site internet qui permet aux utilisateurs (principalement anonymes) d'émettre des commentaires sur des articles scientifiques en post-publication.

1. PRESENTATION DE L'ECOLE DOCTORALE BSB

Biologie Santé Biotechnologies (ED BSB)

Invités : Laurent Maveyraud, Directeur de l'école doctorale BSB et Abdelhadi Saoudi, Directeur adjoint de l'école doctorale. (Sylvia Bouaskeur et Claire Joussemae sont les gestionnaires)

- Une vingtaine d'unités de recherche rattachées à cette école doctorale,
- 450 doctorant.e.s,
- 100 à 120 soutenances par an,
- Du moléculaire à la médecine, avec un peu d'anthropologie,
- Située à la maison de la recherche et de la valorisation - 118, route de Narbonne

Organisation :

- Un conseil d'école avec des représentant.e.s des équipes de recherche, des doctorant.e.s, des tutelles et du monde socio-économique. C'est une sorte de Conseil d'Administration
- Commission pédagogique présidée par Florence Larminat
- Comité scientifique présidé par Abdel Saoudi, 28 membres

Comment se passe un doctorat typique ?

Dure 3 ans

Inscription à l'automne de la 1ere année

- Novembre : demi-journée d'explication du fonctionnement de l'école.

L'étudiant a 2 types d'interlocuteurs principaux : membres du comité de suivi individuel (CSI, pour la partie scientifique d'abord), et 2 ou 3 membres de l'école doctorale (pour évoquer et résoudre des problèmes extra-scientifiques éventuels).

- De décembre à janvier, il faut décider qui seront les membres du **comité de suivi individuel (CSI)** : les doctorant.e.s doivent donner les noms.
- Courant avril : les étudiant.e.s de 1^{er} année rencontrent **2 ou 3 membres de l'école doctorale**, il ne s'agit pas de parler de science, mais plutôt du ressenti concernant l'encadrement. Ces membres resteront **interlocuteurs en cas de problèmes pendant toute la thèse**.
Avant chaque inscription, le CSI se réunit pour émettre un avis sur la réinscription. Sans cela, l'école doctorale ne valide pas l'inscription.
Si validée, réinscription à l'automne de la deuxième année de thèse puis, en février ou mars, il y a une nouvelle rencontre avec les membres du Comité Scientifique.
- En mai, il y a la **journée de l'école doctorale** : poster ou présentation orale de chaque doctorant.e.s. de 2eme année.
- Juin-juillet : prévoir la deuxième réunion du CSI nécessaire à l'inscription en 3eme année
Le CSI comprend obligatoirement une personne rattachée à l'école doctorale BSB et une extérieure à l'université de Toulouse.

Organisation du CSI :

- Présentation des travaux par la/le doctorant.e.,
- Puis face to face avec l'encadrant.e. puis avec la/le doctorant.e.

La soutenance de thèse peut avoir lieu jusqu'en décembre de l'année suivant la 3eme année.

Il y a un calendrier à respecter pour cette soutenance :

- 2 à 3 mois avant : procédure de soutenance sur adum
- Puis deux commissions scientifiques seront nécessaires afin d'autoriser cette soutenance

Si besoin d'une 4eme année, le CSI doit se réunir car réinscription obligatoire.

Une thèse ne peut pas durer plus de 6 ans : il n'y a pas de décret de dérogation.

Cependant la 7eme année est autorisée par l'école doctorale du fait de spécificités telles qu'une activité libérale ou hospitalière mais ces autorisations vont devenir rares.

La **moyenne de la durée d'une thèse à temps plein est de 43-44 mois**.

Conditions d'inscription en thèse :

- Diplôme de master (pas de blocage si pas de mention mais entretien avec l'équipe de l'école doctorale pour vérifier le niveau).
- Si diplôme d'ingénieur ou d'un établissement étranger, il faut demander une équivalence justifiant de 5 ans de formation post bac avec une formation à la recherche par un stage significatif.
- Financement « dédié à la thèse » de 1200 euros mensuel (nécessaire pour l'Université de Toulouse).

Pour diriger une thèse, il faut avoir l'HDR. Dans le cas contraire : demander une dérogation au conseil de la politique doctorale (CPD). L'HDR est aussi obligatoire pour les co directrice.eurs : pour les dérogations concernant les co directrice.eurs = envoyer un CV à l'école doctorale et la validation se fait assez rapidement. Un C/EC peut encadrer au maximum 4 doctorant.e.s simultanément.

Conditions pour soutenir une thèse :

- Au minimum 2 inscriptions consécutives dans la même université (si co tutelle alors l'inscription se fait dans les deux universités).

- Un article en 1^{er} auteur ou un brevet (s'il n'y a pas ce pré requis, il faut nommer 3 rapporteur.e.s au lieu de 2).
- Suivre 100 heures d'enseignement au total pour une thèse à plein temps (50 h pour une thèse à temps partiel). La présentation à des congrés peut être comptabilisée heures, tout comme les heures d'enseignement.

Après la soutenance, les rapports des rapporteur.e.s doivent être téléchargés sur adum par la/le directrice.eur de thèse. La/le docteur.e. a jusqu'à 3 mois pour faire les modifications demandées lors de la soutenance.

Ensuite, 1, 3 et 5 ans plus tard, des questionnaires sont adressés aux docteur.e.s concernant leur devenir.

Comité scientifique : 28 membres dont 9 élu.e.s 9 nommé.e.s. Ce comité se réunit une fois par mois.

Missions :

1. Gestion des soutenances de thèse :
 - Vérifier si la.le doctorant.e a un article en premier auteur pour savoir si 2 ou 3 rapporteur.e.s doivent être nommé.e.s,
 - Vérifier que pas de co-publications avec les rapporteur.e.s,
 - Vérifier l'obtention de 2 ou 3 avis favorables,
 - Vérifier la composition du jury de thèse :
Membres de rang A au moins pour la moitié du jury,
Membres extérieurs à Toulouse au moins pour la moitié,
Présidence assurée par un C/EC de rang A.
2. Valider les équivalences niveau master = équivalence bac +5
Insister sur les activités de recherche dont les stages
3. Donner un avis sur les équipes d'accueil (robustesse scientifique, nombre d'HDR)
4. Rencontrer les doctorant.e.s

3 à 4 mois après inscription : 2 ou 3 membres reçoivent les étudiant.e.s et les suivront pendant tout leur parcours. Ces membres appartiennent à un centre différent de la/du doctorant.e. pour éviter les conflits d'intérêt.

Causes d'abandon pendant une thèse (environ 10%) : choix de vie, ou problème de santé, ou difficulté à gérer le temps partiel, ou conflit entre directeur de thèse et doctorant .e.

Les rapporteur.e.s se préoccupent de plus en plus du plagiat. Le logiciel *Compilatio* aide à détecter le plagiat (accessible si compte universitaire).

Pour plus d'information : sur le site école doctorale, il y beaucoup de documents (français / anglais) pour comprendre les modalités de déroulement d'une thèse :

<https://ed-bsb.univ-toulouse.fr/as/ed/page.pl?site=edbsb&page=presentation>

Le statut de doctorant est double : étudiant et salarié. Donc il y a des difficultés à arrêter une thèse si salarié car le licenciement doit être solidement argumenté. Ceci diffère notamment d'un certain nombre d'autres pays (Angleterre, Suisse,...) où l'entrée en 1ere année de thèse ne garantit pas l'obtention d'un Doctorat à la sortie.

2. Invitées Fabienne Rosier et Marie Moisand (SCD : formation aux compétences informationnelles) pour une information et discussion à propos de PubPeer

- Plateforme créée en 2012 par 2 chercheurs du CNRS
- Géré par une fondation à but non lucratif aux USA
- Permet de laisser de façon anonyme ou non un commentaire sur un article scientifique à partir des DOI
- Offre un espace de discussion pour les communautés scientifiques

L'auteur de correspondance est averti dès qu'il y a un commentaire, mais on peut aussi créer un compte Pubpeer pour être averti d'un commentaire concernant une publication dont on est coauteur. Les auteurs ont un droit de réponse, mais pratique le taux de réponse est faible.

Il n'y a pas de déclaration aux éditeurs.

Des modérateurs de Pubpeer vérifient que les informations, commentaires postés soient vérifiables par le lecteur, s'assurent de la neutralité du ton, mais ne vont pas explorer le fond scientifique.

Un des aspects qui fait le plus débat est la possibilité d'**anonymat** des commentaires, mais ce principe est fermement défendu par les fondateurs (Procès en 2015 où un chercheur américain a demandé la levée de l'anonymat, et celle-ci a été refusée par le tribunal).

L'anonymat est dérangeant pour certain.e.s car on devrait pouvoir assumer / attester de son expertise scientifique dans une discussion.

L'anonymat peut être une sorte de défouloir, sans rationalité.

Une des pistes serait d'avoir des plateformes avec les données brutes disponibles, ce que les journaux commencent à faire largement.

Retraction watch : <https://retractionwatch.com/>

Les rétractations d'article augmentent en raison d'une plus grande vigilance de la communauté scientifique et aussi de Pubpeer, qui est un acteur important dans l'initiation du processus, qui appartient cependant à l'éditeur.

En resumé, il ressort de ce débat l'utilité de compléter notre information et de poursuivre la discussion avec Guillaume Cabanac, PU à l'IRIT, expert reconnu à l'échelle internationale sur l'intégrité scientifique, ce qui est prévu le 22 Mai 2025.

Voici quelques liens utiles pour information:

- Interview de l'un des fondateurs de PubPeer: <https://themeta.news/interview-boris-barbour/>
- La FAQ de PubPeer, très complète: <https://pubpeer.com/static/faq>
- Les conseils aux chercheurs sur PubPeer de l'Institut Pasteur: <https://opencourse.pasteur.fr/2024/11/14/comment-reviewer-sur-pubpeer-et-utiliser-la-plateforme-au-quotidien/>
- Cette interview sur la difficulté pour les institutions de suivre les signalements: <https://retractionwatch.com/2024/09/04/the-pubpeer-conundrum-how-universities-can-grapple-with-challenges-to-research/>

Pour celles et ceux qui désirent installer l'extension de pubpeer sur leur navigateur, c'est ici : <https://pubpeer.com/static/extensions>

Et enfin, le programme des séminaires techniques organisés par la bibliothèque : <https://bibliotheques.univ-tlse3.fr/seminaires-techniques-recherche>

**Prochaine réunion du Comité Scientifique de la Fac Santé :
22 Mai 2025 – 14 :00-16 :00**